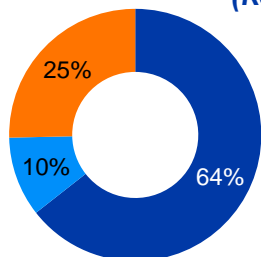


Ce dashboard présente les résultats d'une évaluation multisectorielle des besoins des populations vulnérables conduite dans l'Extrême Nord entre le **17 novembre et le 7 décembre 2020**. Cette évaluation a été menée dans **888 localités** des six départements de l'Extrême Nord, par un total de 102 énumérateurs, auprès de 2 578 informateurs clés. L'exercice de collecte a été mené avec le concours d'OCHA, des secteurs actifs dans l'Extrême Nord et deux ONG locales dans le but de fournir aux partenaires humanitaires une vision d'ensemble des besoins sectoriels prioritaires des populations vulnérables, y compris parmi les populations hôtes, dans les localités accueillant des populations mobiles (déplacés, retournés ou réfugiés hors camp).

Localités évaluées ayant reçu une assistance humanitaire dans les six derniers mois

Données sur les déplacements de population (Round 21, juin 2020)



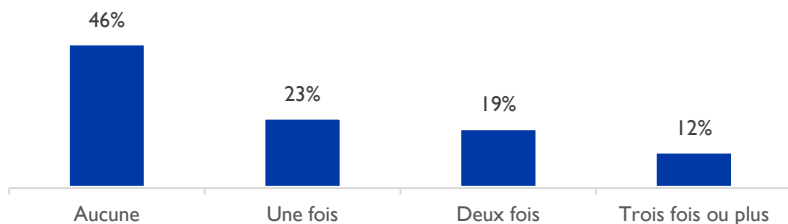
321 886 Personnes déplacées internes

123 489 Retournés

48 769 Réfugiés hors camp

494 144 individus mobiles au total

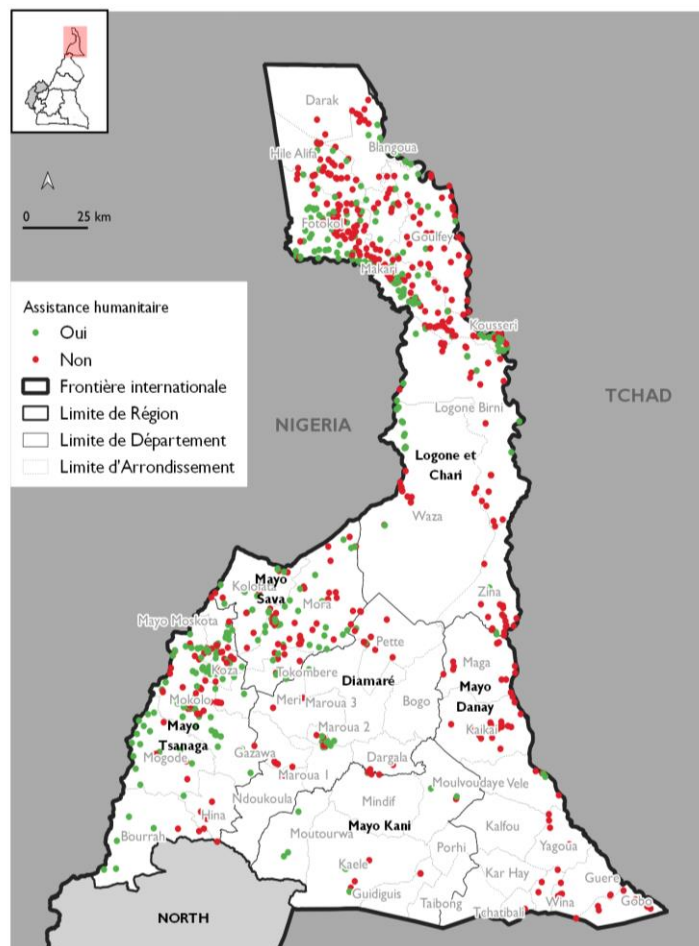
Fréquence des enquêtes menées dans les localités au cours des 6 derniers mois



Le questionnaire utilisé pour cette enquête sur les besoins multi-sectoriels a été **élaboré conjointement avec OCHA et les clusters actifs dans la région de l'Extrême-Nord** : protection, santé, eau, hygiène et assainissement (WASH), éducation, abris et articles non alimentaires, sécurité alimentaire, nutrition.

Les localités évaluées sont les mêmes que celles évaluées lors du Round 21 du suivi des déplacements (juin 2020).

Attention : l'expression « populations déplacées » désigne l'ensemble de la population mobile (PDI, Retournés, réfugiés hors camp)



888 localités évaluées
-76 localités par rapport au dernier round de suivi des déplacements (Round 21, juin 2020)



102 enquêteurs
2 578 informateurs clés

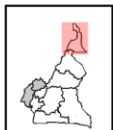
Les cartes présentées dans ce rapport le sont à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.

Dans la majorité des localités, le premier besoin prioritaire pour les populations hôtes comme mobiles est l'alimentation, L'eau potable vient en second pour les populations hôtes, contre les besoins en abris pour les populations mobiles. La santé est également considérée comme un besoin prioritaire pour les populations hôtes. Dans 45 pour cent des localités évaluées, les populations préféreraient recevoir une assistance en nature plutôt qu'en espèces ou en coupons, dans 29 pour cent, l'assistance préférée est le cash.

Modalité préférée pour recevoir l'assistance

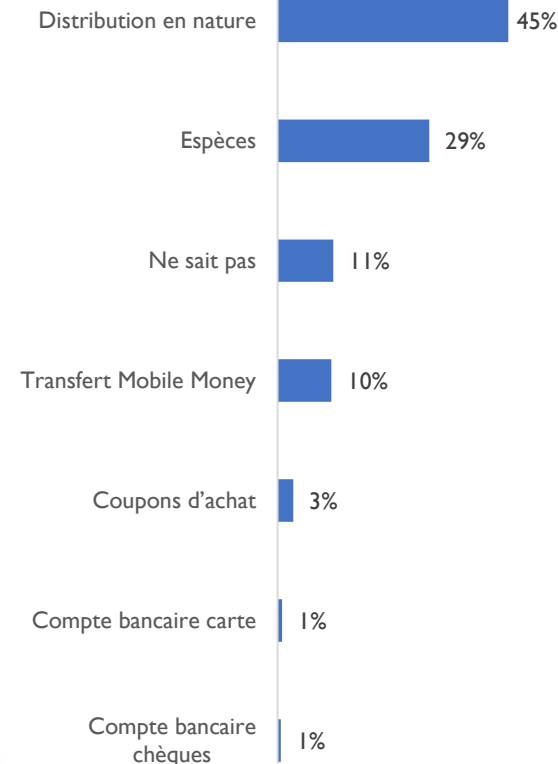
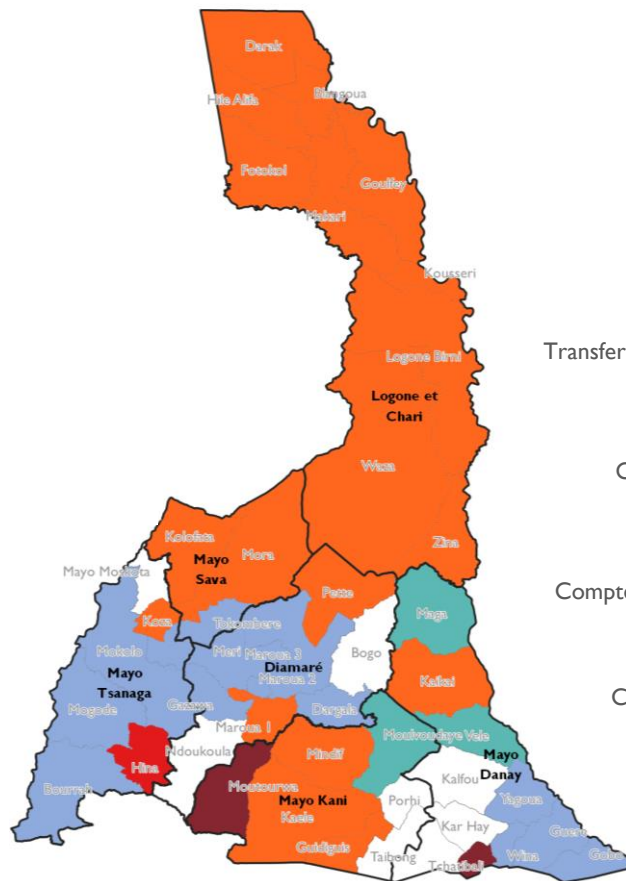
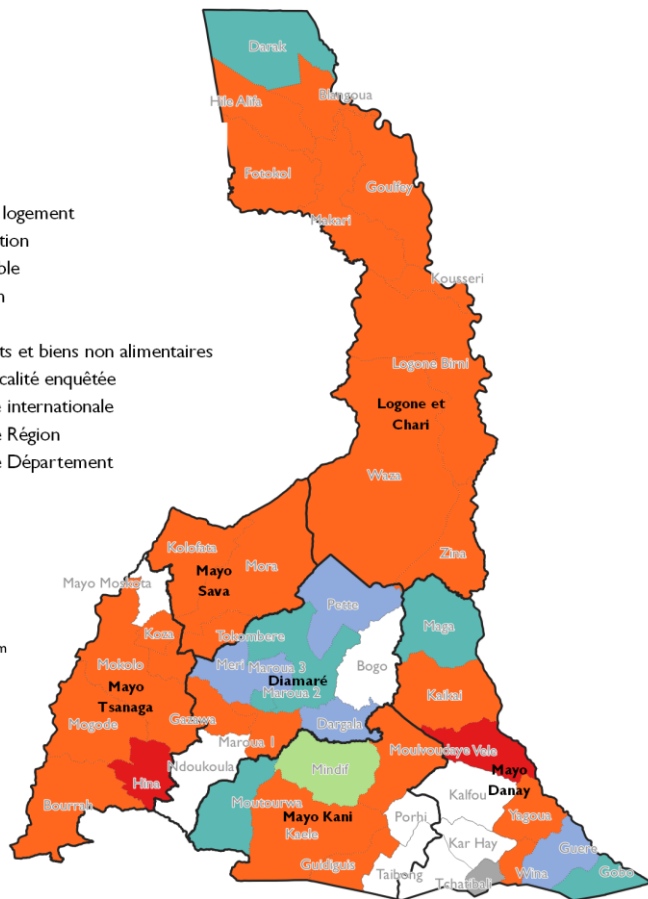
Populations mobiles

Populations hôtes

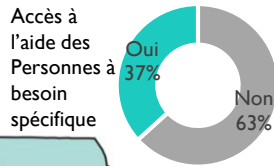


- Abris ou logement
- Alimentation
- Eau potable
- Éducation
- Santé
- Vêtements et biens non alimentaires
- Pas de localité enquêtée
- Frontière internationale
- Limite de Région
- Limite de Département

0 25 km



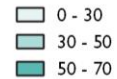
Forme d'assistance reçue par département au cours des six derniers mois



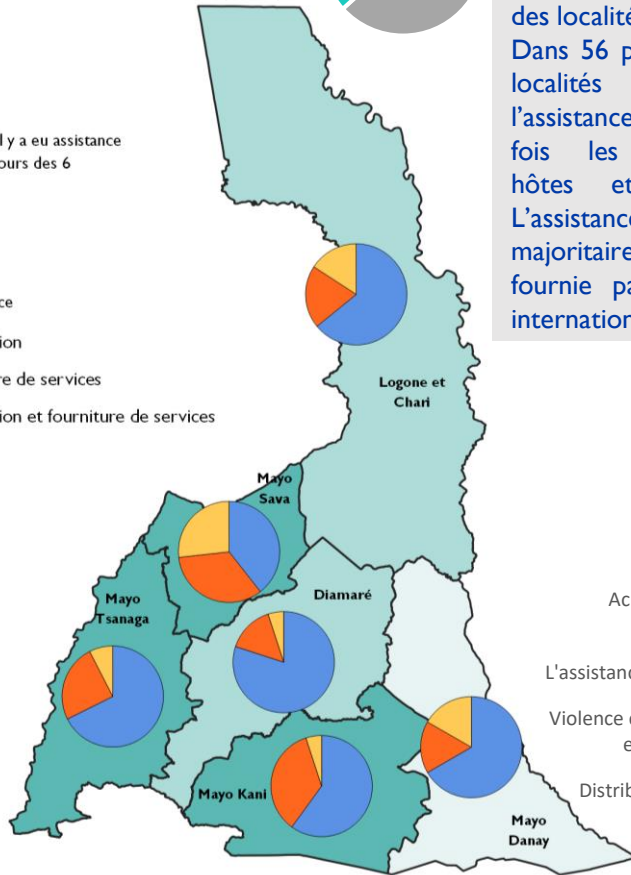
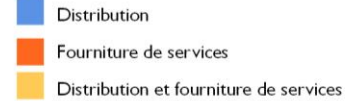
Une assistance en vivres a été fournie dans 27 pour cent des localités évaluées, l'assistance en abris dans 6 pour cent des localités évaluées. Dans 56 pour cent des localités évaluées, l'assistance a ciblé à la fois les populations hôtes et déplacées. L'assistance a majoritairement été fournie par les ONG internationales.



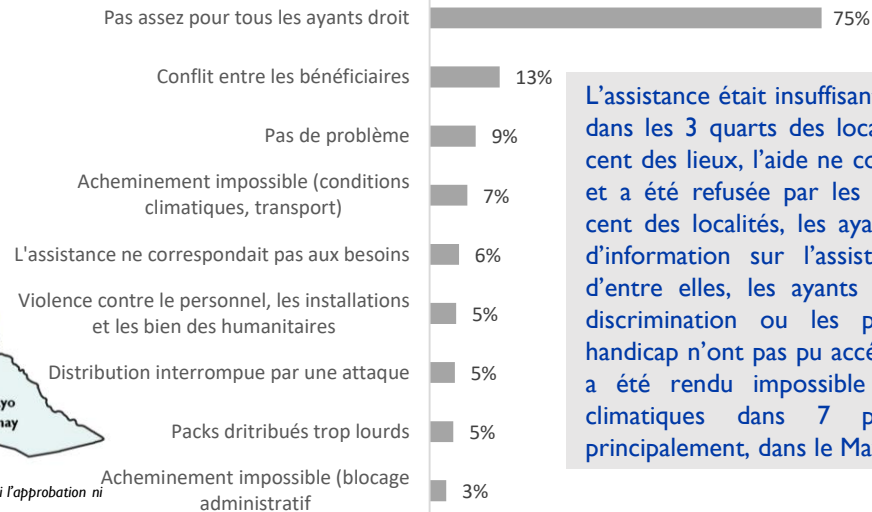
% de villages où il y a eu assistance humanitaire au cours des 6 derniers mois



Forme d'assistance

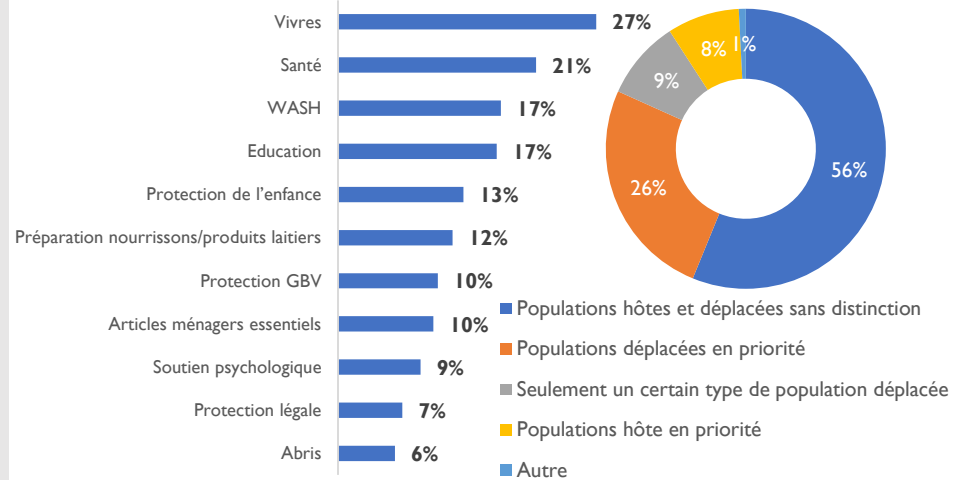


Problèmes ayant affecté l'assistance humanitaire dans la région

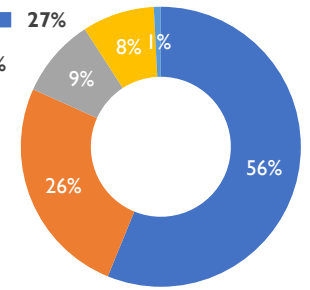


L'assistance était insuffisante pour tous les ayants-droits dans les 3 quarts des localités évaluées. Dans 6 pour cent des lieux, l'aide ne correspondait pas aux besoins et a été refusée par les bénéficiaires. Dans 25 pour cent des localités, les ayants droits n'avaient pas reçu d'information sur l'assistance. Dans 20 pour cent d'entre elles, les ayants droits ont été victimes de discrimination ou les personnes en situation de handicap n'ont pas pu accéder au site. L'acheminement a été rendu impossible en raison des conditions climatiques dans 7 pour cent des localités, principalement, dans le Mayo Danay.

Type d'assistance reçue dans les localités évaluées

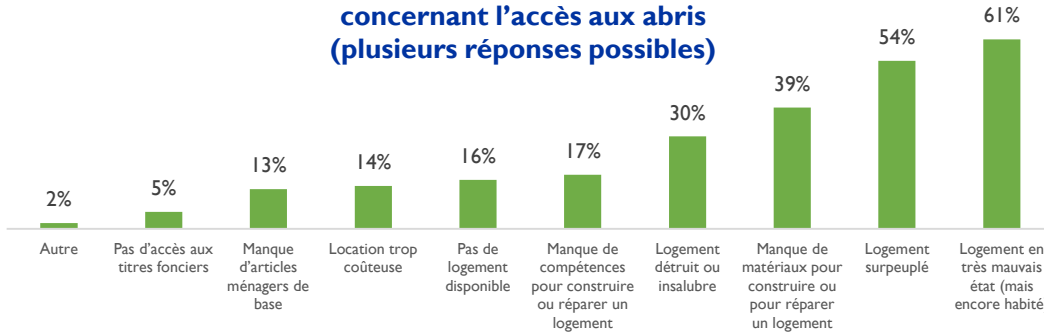


Populations ayant bénéficié de l'assistance



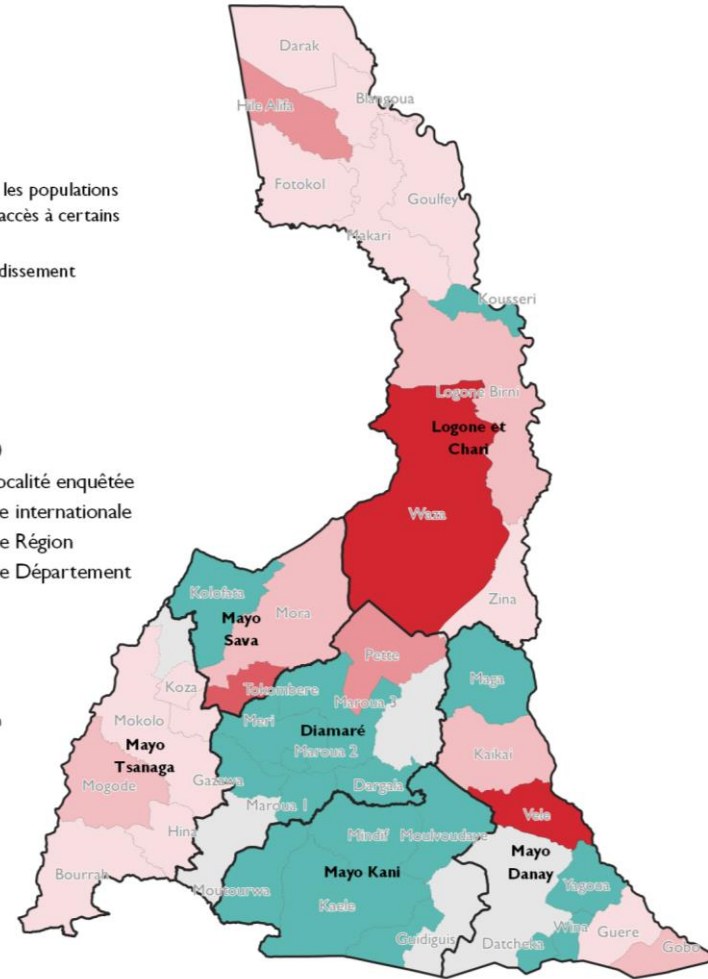
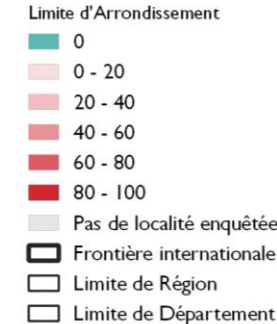
Cette carte est uniquement présentée à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.

Problèmes principalement rencontrés par les populations concernant l'accès aux abris (plusieurs réponses possibles)



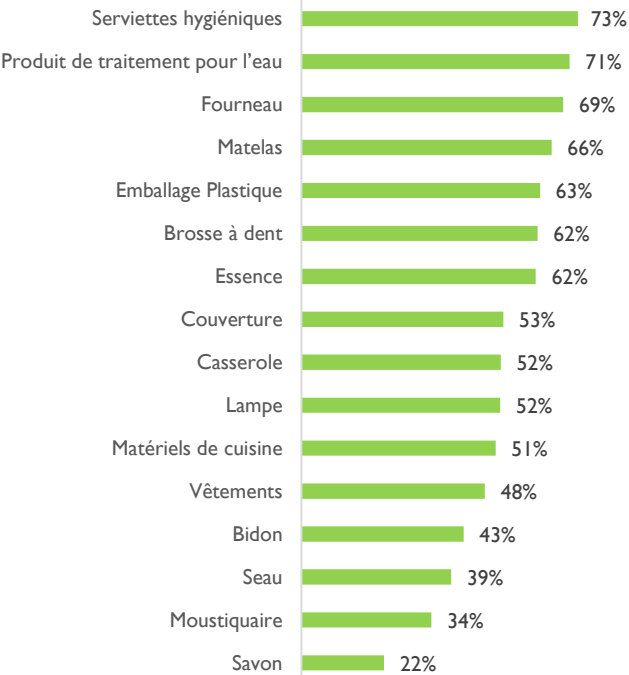
Accès aux services de base

% de villages où les populations n'ont jamais eu accès à certains services*



* Services : eau courante, électricité, système d'évacuation des eaux usées, système de gestion des déchets

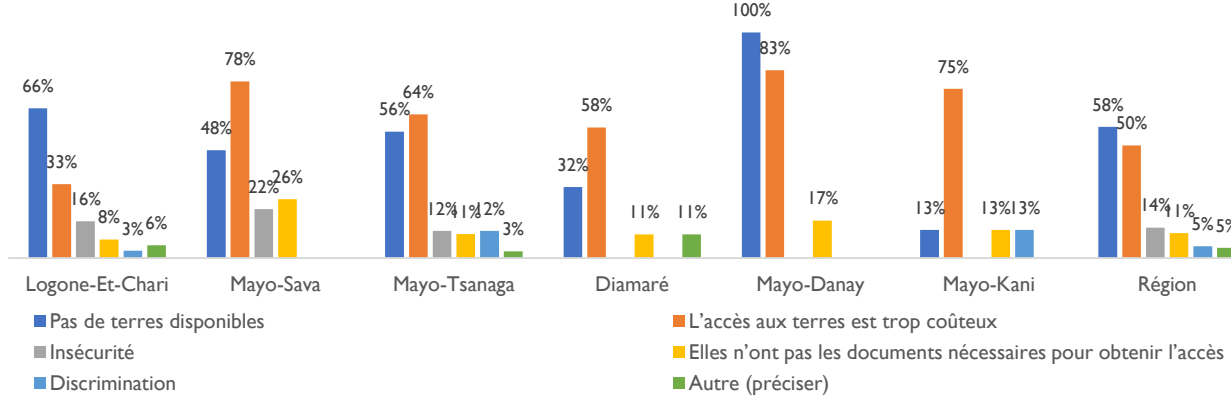
Part des localités dans lesquelles les populations n'ont jamais eu accès aux articles non alimentaires suivants



Dans 82 pour cent des localités évaluées, les populations mobiles rencontrent des problèmes d'accès au logement. Les femmes rencontrent des problèmes particuliers d'accès au logement dans 57 pour cent des localités. Dans 69 pour cent, elles manquent d'accès aux moyens de production. Dans la grande majorité des localités évaluées, les populations n'ont jamais eu accès à des serviettes hygiéniques (73%), aux produits de traitement pour l'eau (71%), à un fourneau (69%) ou un matelas (66%). Le savon n'est pas accessible dans 22 pour cent des localités.

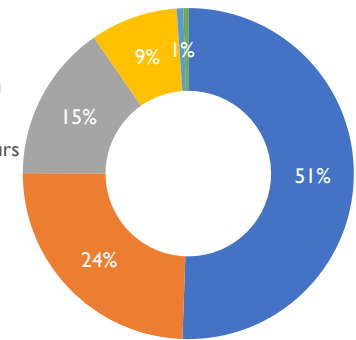
L'accès aux terres agricoles n'est pas un problème majeur pour les personnes mobiles qui y ont accès dans 70 pour cent des localités évaluées, généralement par location ou à titre gratuit de la part des communautés hôtes. Pour celles qui n'y ont pas accès, c'est essentiellement parce que l'accès est trop coûteux ou que les terres ne sont disponibles pour personne, dans la moitié des localités. Dans le Mayo-Danay les terres ne sont disponibles dans aucune des localités évaluées. L'insécurité ou le manque d'accès aux documents administratifs peut également être une contrainte. Dans le Mayo-Kani, Mayo-Tsanaga et le Logone-et-Chari, c'est également à cause de la discrimination qui s'exerce sur les populations mobiles.

Cause du manque d'accès aux terres agricoles par département

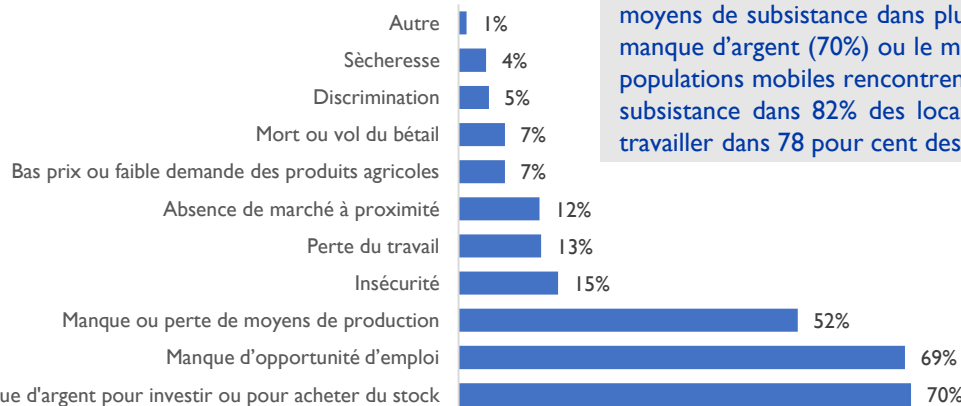


- L'accès leur est donné par les autorités locales ou les chefs de la communauté
- La communauté locale met ces terres à disposition
- Les personnes déplacées louent ou paient pour y avoir accès
- C'est la terre de leurs ancêtres
- Les terres sont exploitées sans autorisation
- Autre (préciser)

Moyens d'accès à la terre pour les populations mobiles



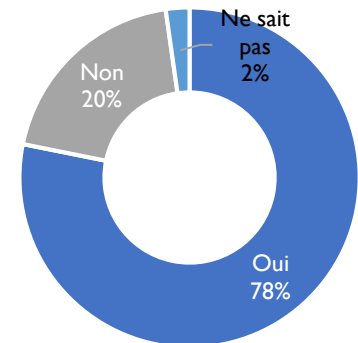
Problèmes rencontrés par les populations mobiles pour accéder à des moyens de subsistance (plusieurs réponses possibles)



En revanche, le manque d'accès aux moyens de production est un problème auxquelles les populations mobiles font face pour accéder aux moyens de subsistance dans plus de la moitié des localités (52%) après le manque d'argent (70%) ou le manque d'opportunités d'emploi (69%). Les populations mobiles rencontrent des problèmes d'accès à des moyens de subsistance dans 82% des localités, et leurs enfants sont contraints de travailler dans 78 pour cent des localités.

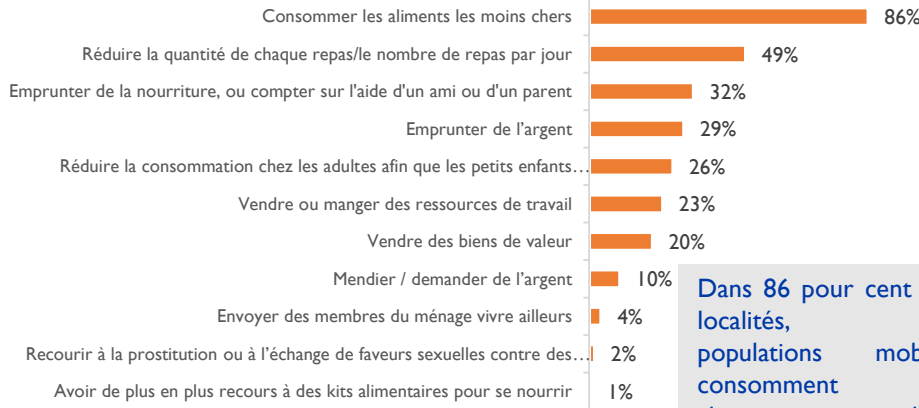
Les principales sources de revenu des personnes mobiles dans les localités évaluées sont, dans l'ordre, le travail journalier, la production et la vente de vivres ou de produits agricoles, le petit commerce, la collecte et la vente de bois, l'élevage et la pêche.

Les enfants de populations mobiles travaillent dans les localités évaluées

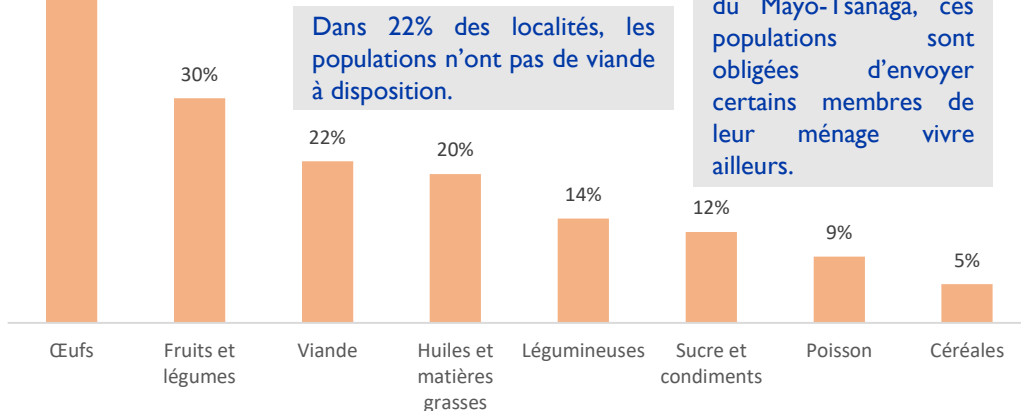


Les populations mobiles rencontrent des difficultés pour se procurer de la nourriture dans quasiment la totalité des arrondissements évalués. Dans 61% des localités, leur source d'alimentation est leur propre activité.

Stratégies employées par les populations mobiles pour faire face au manque de nourriture (plusieurs réponses possibles)



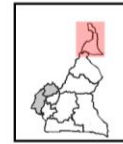
Pourcentage de localités dans lesquelles les populations n'ont jamais eu accès à certains produits alimentaire



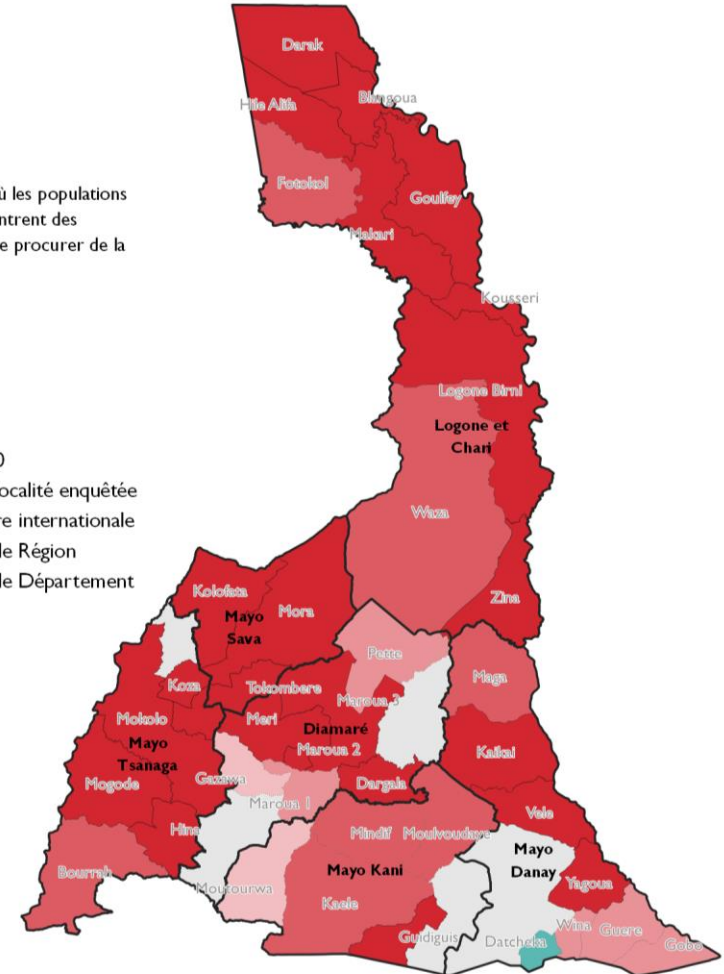
Dans 22% des localités, les populations n'ont pas de viande à disposition.

Dans 86 pour cent des localités, les populations mobiles consomment des aliments moins chers pour pouvoir subsister à leur besoins. Dans 12 pour cent des localités du Mayo-Tsanaga, ces populations sont obligées d'envoyer certains membres de leur ménage vivre ailleurs.

Arrondissements dans lesquels les populations mobiles rencontrent des difficultés pour se procurer de la nourriture

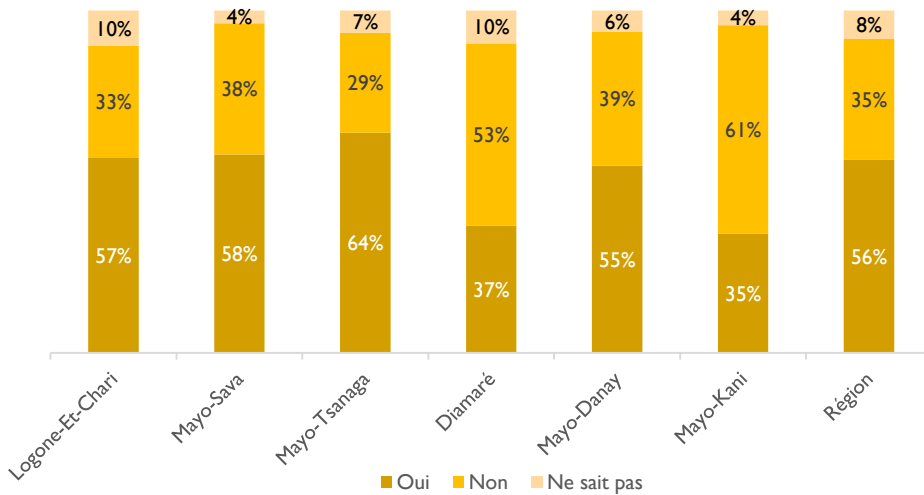


% de localités où les populations déplacées rencontrent des difficultés pour se procurer de la nourriture

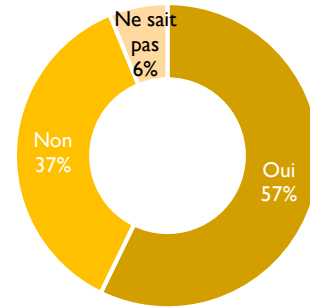


Cette carte est uniquement présentée à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.

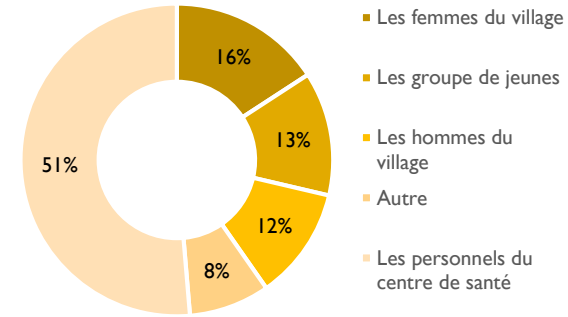
Présence d'enfants de moins de 5 ans diagnostiqués malnutris



Accès au dépistage de la malnutrition par les personnes mobiles

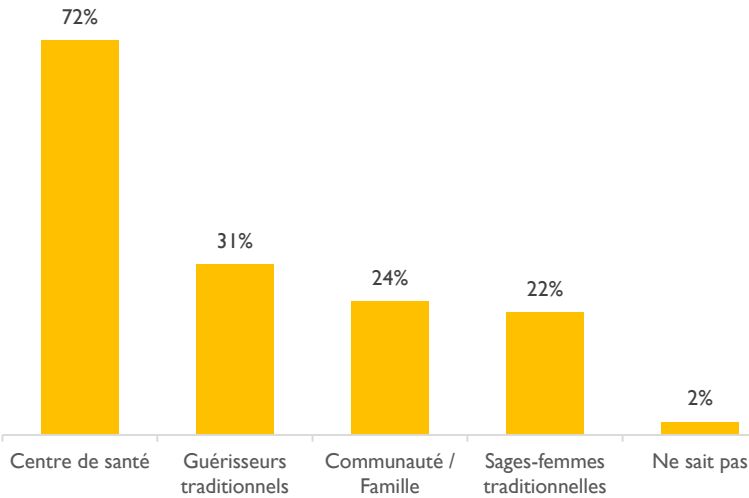


Personne administrant le dépistage

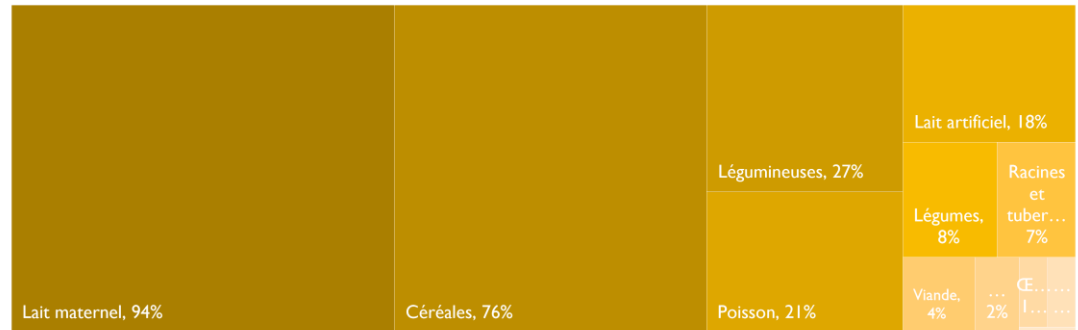


Dans 56 pour cent des localités évaluées, des enfants de moins de 5 ans ont été diagnostiqués malnutris par le centre de santé ou la communauté, jusqu'à 64% des localités dans le Mayo-Tsanaga. Le dépistage est disponible dans 57 pour cent des localités évaluées et principalement administré par les personnels du centre de santé.

Structures vers lesquelles se dirigent les mères en cas de problèmes d'allaitement

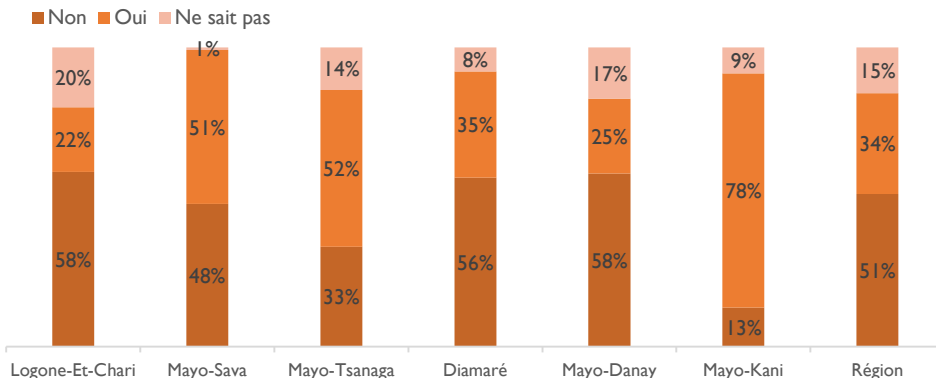


Aliments les plus couramment donnés aux enfants de 6 mois à 2 ans (plusieurs réponses possibles)

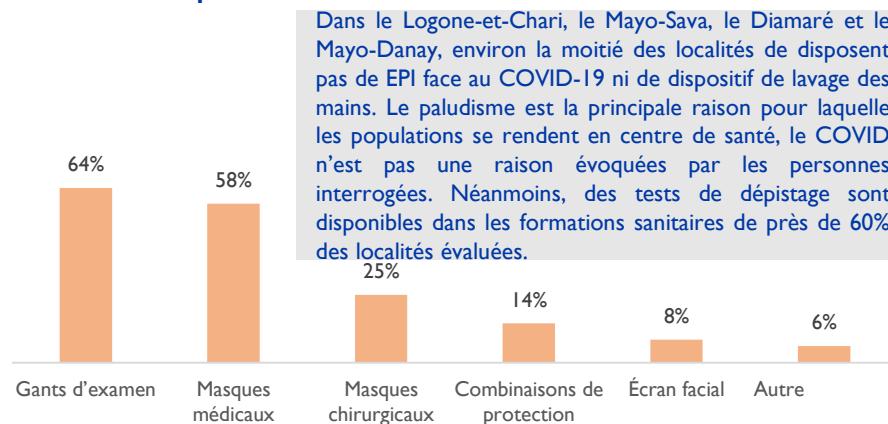


Dans plus de 40% des localités, les parents rencontrent des difficultés pour l'allaitement des enfants de moins de 6 mois (dans 78 pour cent des cas parce que le lait ne coule pas suffisamment, dans 64% parce que le bébé ne se rassasie pas) ou la nutrition des enfants de moins de 2 ans, principalement nourris de lait maternel (94%), de céréales (76%), de légumineuses (27%). En cas de problème, les mères se dirigent généralement vers les centres de santé.

Existence des équipements de protection individuelle contre le COVID-19 dans les formations sanitaires

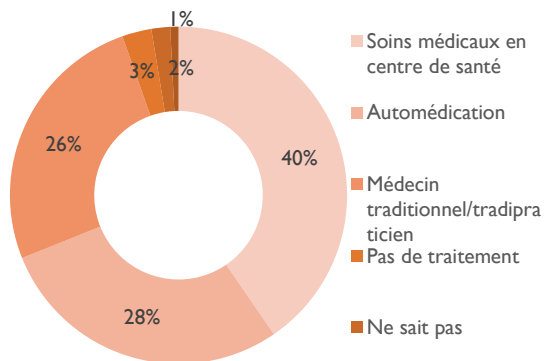


Les formations sanitaires disposant des équipements de protection individuelle contre le COVID-19

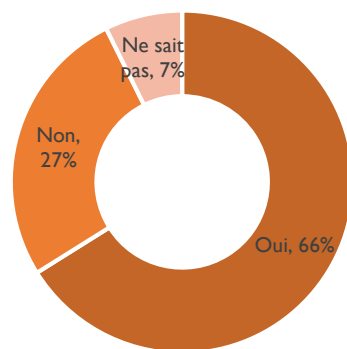


Dans le Logone-et-Chari, le Mayo-Sava, le Diamaré et le Mayo-Danay, environ la moitié des localités ne disposent pas de EPI face au COVID-19 ni de dispositif de lavage des mains. Le paludisme est la principale raison pour laquelle les populations se rendent en centre de santé, le COVID n'est pas une raison évoquée par les personnes interrogées. Néanmoins, des tests de dépistage sont disponibles dans les formations sanitaires de près de 60% des localités évaluées.

Modes de traitement les plus utilisés par les ménages en cas de maladie

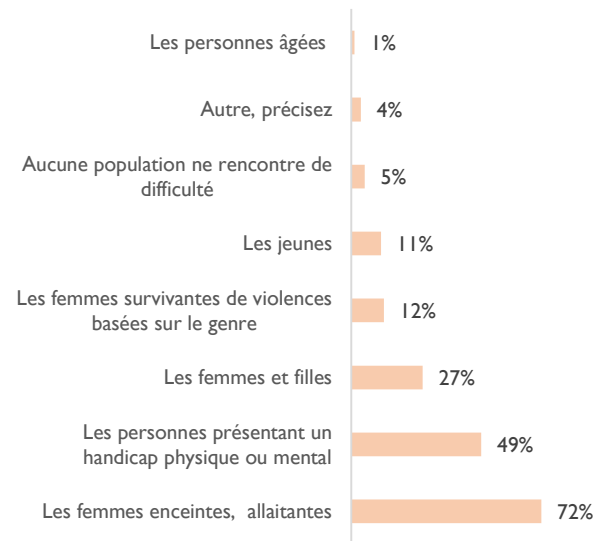


L'accès aux soins pour les populations mobiles est payant

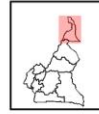
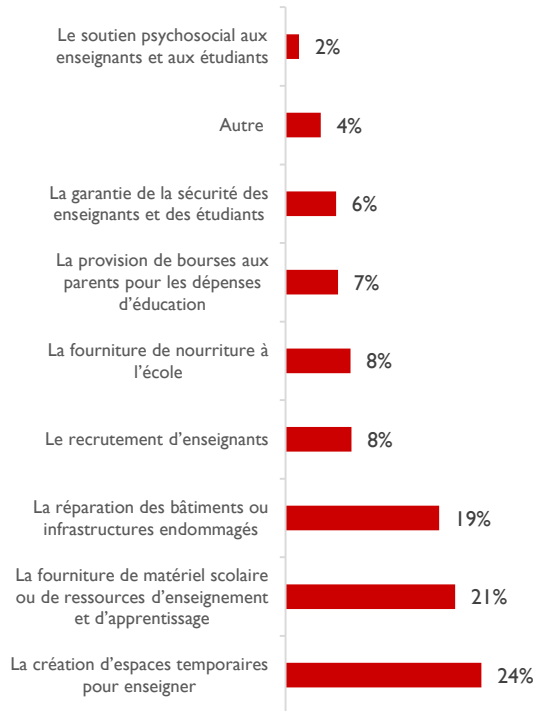


Dans 66 pour cent des localités évaluées, l'accès au soin est payant pour les populations mobiles. Les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes présentant un handicap sont celles qui rencontrent le plus de problème d'accès aux centres (dans près de la moitié des localités). Les problèmes rencontrés concernent principalement l'éloignement des centres, le coût des soins et l'absence de soins spécialisés.

Populations rencontrant des difficultés d'accès aux soins de santé

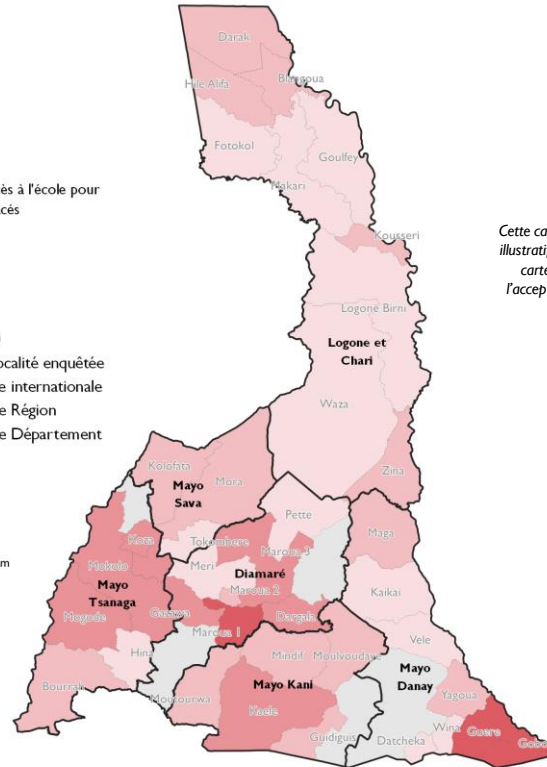


Principal type de soutien lié à l'éducation nécessaire dans l'immédiat



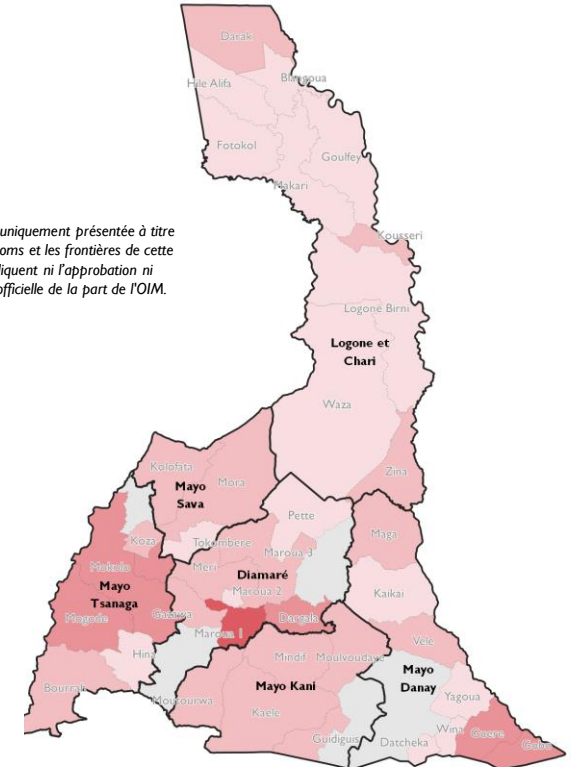
Accès à l'école pour les garçons mobiles

% moyen de l'accès à l'école pour les garçons déplacés



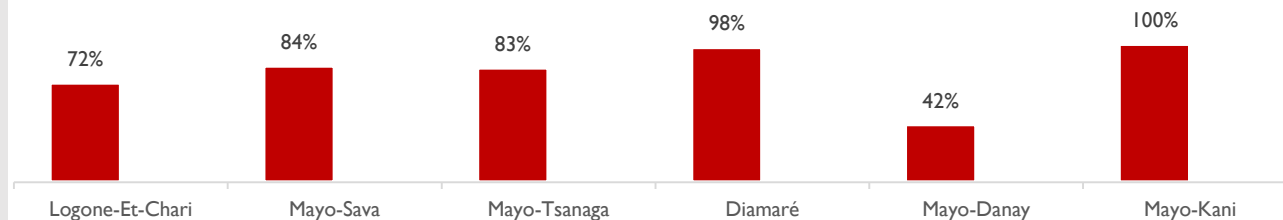
Accès à l'école pour les filles mobiles

Cette carte est uniquement présentée à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.



Sur les 1 425 centres d'apprentissage identifiés (2 en moyenne par localité) 73 pour cent sont fonctionnels. Dans le Mayo-Danay, seuls 42 pour cent des centres sont fonctionnels. L'accès à l'éducation est légèrement plus important pour les garçons que pour les filles dans les localités évaluées. Les besoins immédiats concernent principalement la disponibilité des salles de classe (24%) et des fournitures scolaires (21%).

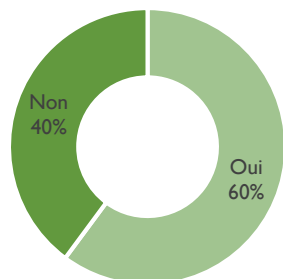
Proportion d'écoles ou centres d'apprentissage fonctionnels



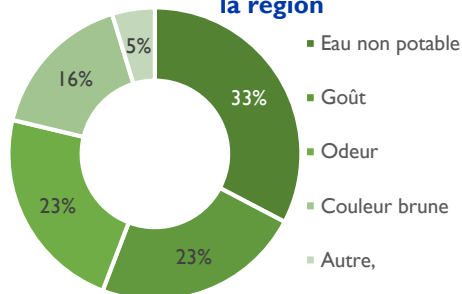
D'après les données évaluées, les problèmes liés au WASH semblent toucher indistinctement les populations hôtes et mobiles.

60 pour cent des localités font face à des problèmes d'accès à l'eau. Dans 8 pour cent des localités, personne ou presque n'a accès à l'eau et dans 33 pour cent des localités, l'eau n'est pas potable.

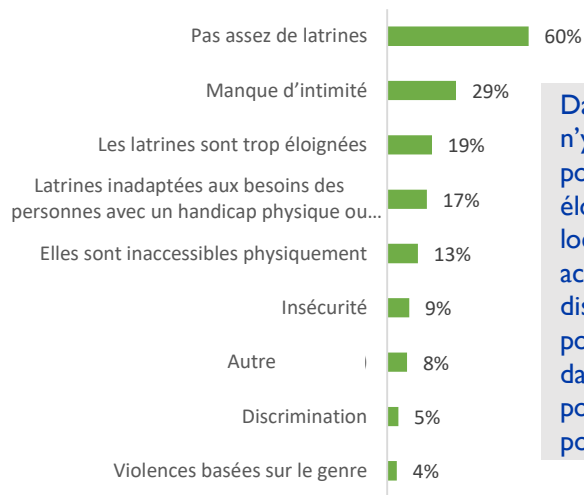
Existence des problèmes d'accès à l'eau



Problèmes liés à la qualité de l'eau dans la région

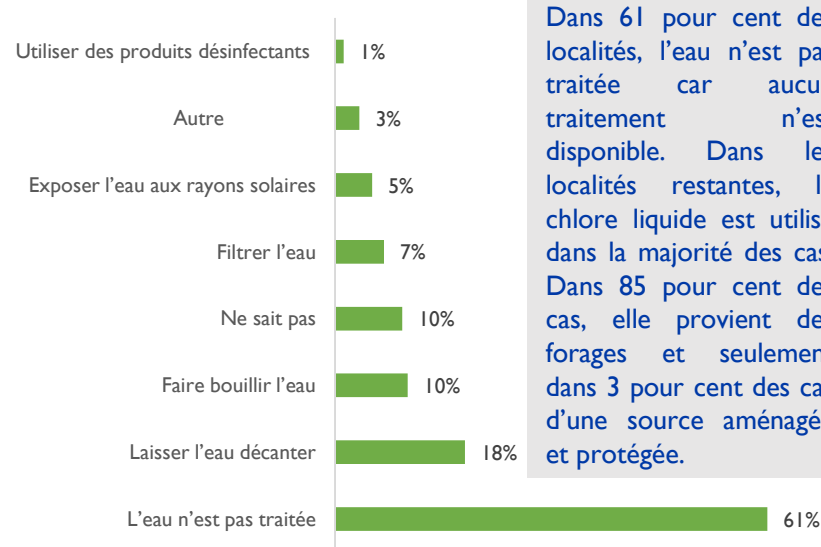


Obstacles auxquels font face les populations mobiles pour accéder aux latrines



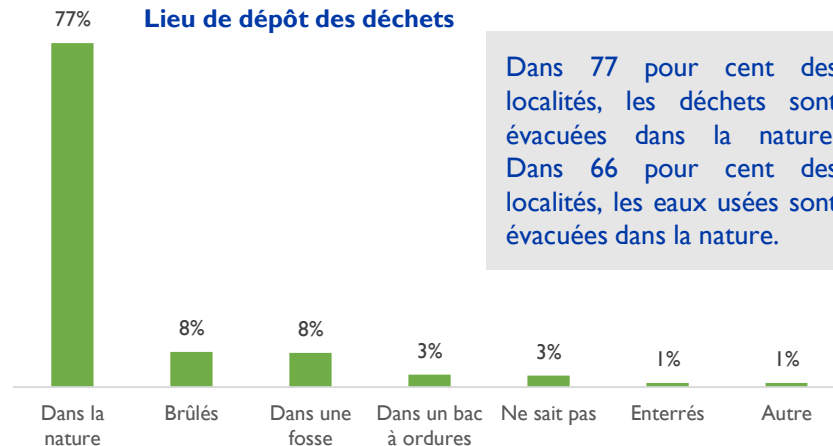
Dans 80 pour cent des localités, il n'y a pas assez de latrines pour la population ou bien elles sont trop éloignées. Dans 9 pour cent des localités, personne ou presque n'a accès aux latrines. Quand elles sont disponibles, elles ne sont séparées pour les hommes et les femmes que dans 7 pour cent des cas, ce qui pose un problème d'intimité dans 29 pour cent des localités.

Les mécanismes de traitement de l'eau utilisés par les PDI pour assainir l'eau avant de la boire



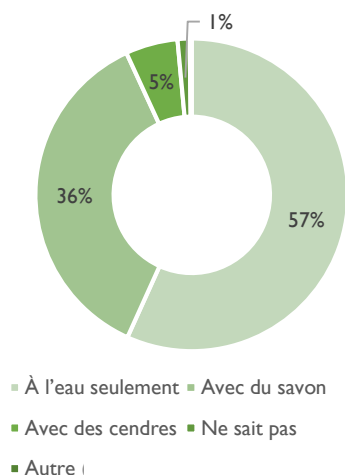
Dans 61 pour cent des localités, l'eau n'est pas traitée car aucun traitement n'est disponible. Dans les localités restantes, le chlore liquide est utilisé dans la majorité des cas. Dans 85 pour cent des cas, elle provient des forages et seulement dans 3 pour cent des cas d'une source aménagée et protégée.

Lieu de dépôt des déchets

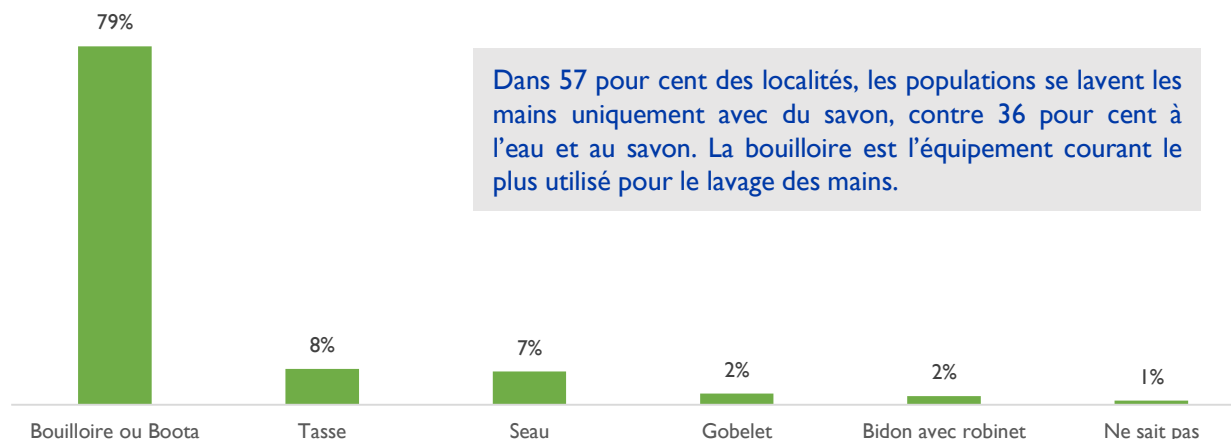


Dans 77 pour cent des localités, les déchets sont évacués dans la nature. Dans 66 pour cent des localités, les eaux usées sont évacuées dans la nature.

Produit utilisé pour le lavage des mains

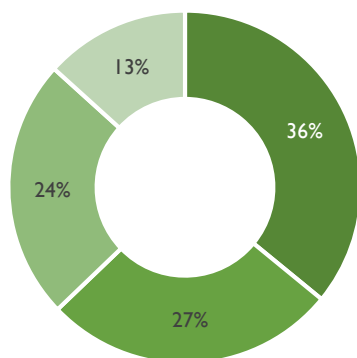


Equipements courants utilisé pour lavage des mains



Dans 57 pour cent des localités, les populations se lavent les mains uniquement avec du savon, contre 36 pour cent à l'eau et au savon. La bouilloire est l'équipement courant le plus utilisé pour le lavage des mains.

Volume d'eau auquel la majorité des PDI a accès, en moyenne, chaque jour

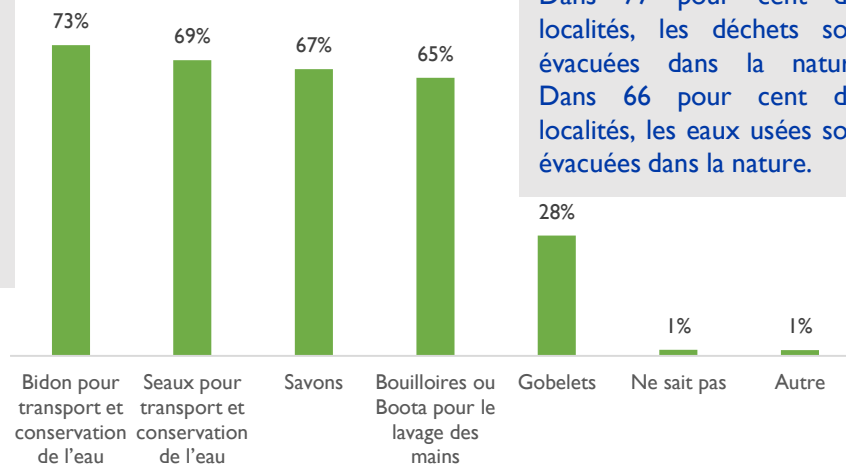


Dans 13 pour cent des localités évaluées, les populations ont accès à moins de 5 litres par personne par jour.

Dans le Mayo-Sava, le Mayo-Tsanaga, le Mayo-Kanay et le Mayo-Kani, les populations ont accès à plus de 15L/personne dans moins d'un quart des localités évaluées.

- Plus de 15 litres/personne
- Entre 10 et 15 litres/personne
- Entre 5 et 10 litres/personne
- Moins de 5 litres/personne

Besoins prioritaires des ménages pour améliorer leur hygiène



Dans 77 pour cent des localités, les déchets sont évacués dans la nature. Dans 66 pour cent des localités, les eaux usées sont évacuées dans la nature.

POPULATIONS VULNÉRABLES (estimations)



FEMMES ENCEINTES OU ALLAITANTES

13 325
82% des localités



FEMMES CHEFFES DE MENAGE

7 708
60% des localités



PERSONNES AGEES SEULES OU AVEC ENFANT

5 352
59% des localités



ENFANTS CHEFS DE MENAGE

4 817
34% des localités



ENFANTS SEPRES

2 172
17% des localités

ENFANTS NON ACCOMPAGNES

1 786
14% des localités



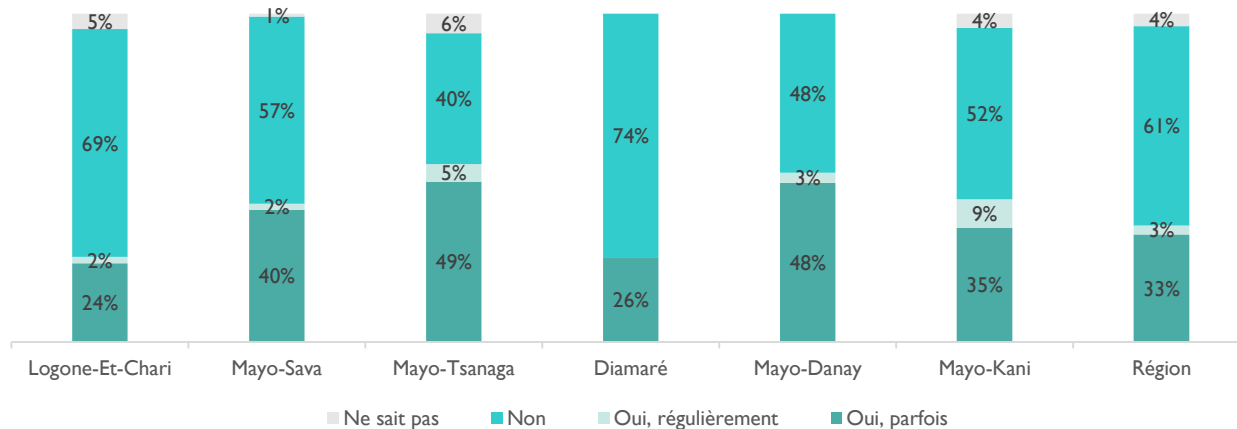
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

2 128 enfants
6 044 adultes
39% des localités

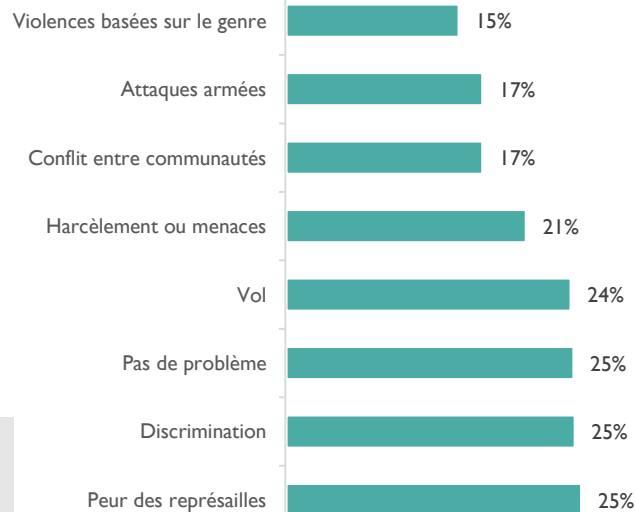
Dans 95 pour cent des localités, les services ne sont pas adaptés aux personnes souffrant de handicap.

2 128 enfants
2 057 adultes
1 859 personnes âgées

Discrimination envers les populations mobiles

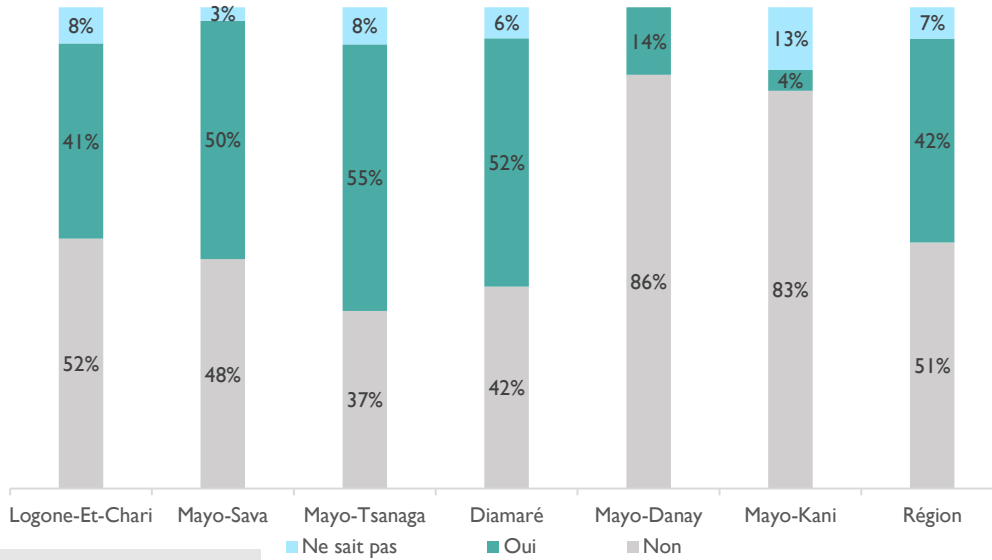


Principaux problèmes de protection et d'insécurité des parmi les populations déplacées



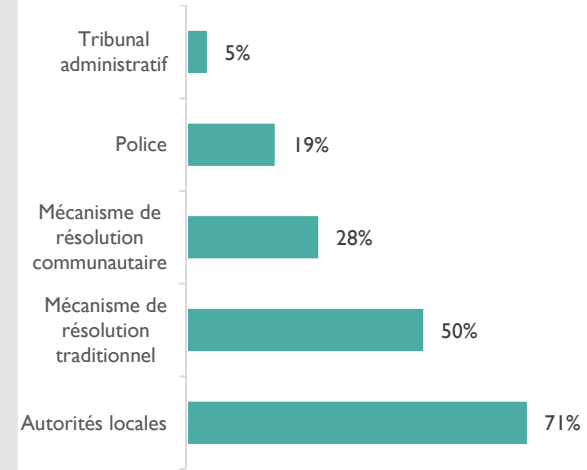
Dans le Mayo-Tsanaga et le Mayo-Danay, les PDI sont davantage victimes de discrimination, notamment par les communautés. Dans 58 pour cent des localités, les personnes mobiles ne savent pas à qui rapporter ce problème. Dans 25 pour cent des localités, la discrimination et la peur des représailles est un problème évoqué par les populations mobiles.

Existence de mécanisme de référencement en cas de problème de protection, de sécurité ou violation des droits



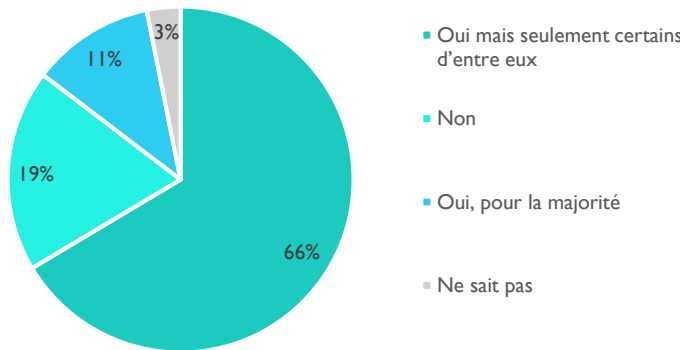
Plus de la moitié des localités évaluées ne disposent d'aucun mécanisme de référencement. Ils sont plus présents dans les trois régions les plus touchées par les problématiques humanitaires (Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga, Logone-et-Chari). Dans 71 pour cent des localités, ce sont les autorités locales qui les mettent en place.

Mécanismes de référencement existants (plusieurs réponses possibles)

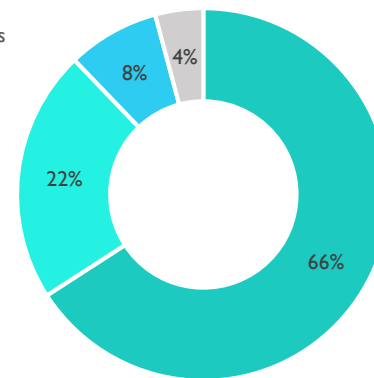


Les populations mobiles disposent de documents d'identité dans 11 pour cent des localités et d'actes de naissance dans 8 pour cent des localités. La raison principale est l'absence de bureau d'émission, suivie du manque d'intérêt ou de connaissance sur l'importance de ces documents.

Possession de documents d'identité par les populations mobiles



Possession d'acte de naissance par les populations mobiles



Raisons de la non-possession d'acte de naissance

